



Au cœur de la forêt

**Schweizerischer Forstverein**  
**Société forestière suisse**  
**Società forestale svizzera**

**Bilan et compte de résultats 2021/2022 de la Société forestière suisse et du Fonds de voyage de Morsier**

**Rapport de révision**

Sur mandat de l'assemblée générale, les deux réviseurs sous-mentionnés ont contrôlé les comptes annuels 2021/2022 de la Société forestière suisse et du Fonds de voyage de Morsier bouclés tous deux le 30 juin 2022 en présence du responsable des finances de la société, Roberto Bolgè, dans les locaux de l'administration chez Räber Treuhand GmbH à Pfäffikon SZ le 15 juillet 2022.

Le comité de la Société forestière suisse endosse la responsabilité des résultats annuels. La tâche des réviseurs consiste à contrôler les comptes annuels, la gestion comptable et les fonds, sur la base d'échantillons. Les réviseurs contrôlent le respect des principes de la comptabilité ainsi que des règlements et consignes internes, l'évaluation des positions et la présentation correcte et complète des résultats.

Après examen, nous attestons que la tenue et la présentation des comptes est conforme aux règles, correcte et complète.

Les comptes de la Société forestière suisse ont été bouclés le 30 juin 2022 sur un important excédent de recettes CHF 30 365.94. Le capital propre se monte à CHF 263 831.09 à la fin de l'exercice. La Société forestière suisse reste ainsi solidement financée et en mesure de mener à bien ses activités.

Les comptes annuels du Fonds de voyage de Morsier boucle avec une perte de CHF 5231.10. Ce résultat est dû essentiellement au rendement négatif des placements. La fortune du Fonds se monte à CHF 63 185.58 à la fin de l'exercice.

Nous remercions les responsables de Räber Treuhand GmbH, Ajtene Aliji et Claudia Räber-Bachmann, pour la gestion précise des comptes. Nous remercions également le responsable des finances au sein du comité, Roberto Bolgè, pour sa gestion consciencieuse et transparente des finances et l'ensemble du comité pour l'utilisation responsable des ressources de la société.

Les réviseurs sous-mentionnés recommandent d'approuver les comptes annuels 2021/2022 de la Société forestière suisse et du «Fonds de voyage de Morsier», ainsi que d'accorder la décharge au responsable des finances et à l'ensemble du comité.

Pfäffikon, le 15 juillet 2022

Les réviseurs

Annina Stein

Christa Schmid